

Appendix
(I)
23 d March

Cartier, had been dismissed. About the time this action was brought against Constant Cartier, the said N. Douglas brought other petitory actions against persons who held concessions of the Seigneur of La Salle. These actions are still pending and undetermined. I also know that the said Douglas succeeded in other possessory actions, which he had brought both in *réintégrande* and in *complainte*, for trespass, (*voir de fait*); all these defendants, or the persons through whom they derived their title, (*leurs auteurs*) with the exception of the defendants in one of the actions, held concessions from the Seigneur of La Salle, of the lands which formed the subject of the actions, and it was not for the whole of the said concessions, but for a part only, more or less. The reason is, that the line bounding the grants made to the Lord Bishop and others, before mentioned, intersected diagonally the lands of the said grantees who were so sued. I believe that several of the lands of the grantees who are so sued, are very near the line of the Seignior of La Salle, and are, as I think, two leagues from the line in rear of the Seignior of La Salle, at present acknowledged, and which separates the same from the Township of Sherrington. Several of the titles of the grantees so sued, were dated fifteen, sixteen and eighteen years earlier than the epoch of the actions. According to the information I have acquired from the grantees holding titles from the Seigniors of La Salle, who for many years consulted and employed me, I think the number of persons who might be ejected by the grantees of the Township of Sherrington, exceed one hundred and fifty. I think it my duty to state, for the information of the Committee, that according to the general information I had on the business, the reason of the grant made by the King of the lands conceded by the Seigneur of La Salle, within the tract now known under the name of the Township of Sherrington, arose from the grantees of the Seigniors of La Salle having failed to inform the then Governor, Sir James Craig, of their claims to the said land, after the usual notices in the Gazette by Government, and this fact may be established by the Gazettes of the time. I also think the Petition which the Petitioners allege that they presented to Sir Robert Shore Milnes, then Governor, was in fact presented to him, and I think I was consulted, if even I did not draw the Petition myself. That Petition had the effect of preventing Sir Robert Shore Milnes from granting the Township of Sherrington; and to the best of my recollection, was followed by an order from Government, to obtain further information as to the number of grantees, and the quantity of land granted or in possession of the Seigniors of La Salle; and what I now advance, admits of proof by Documents which I presume are in some of the Government Offices. I know Mr. Blondeau, Agent for the Seignior of La Prairie, a part of the Estates of the late Order of Jesuits, applied himself to the procuring the information required by Government on this subject, and I have every reason to think the Plan now before the Committee, was prepared according to Mr. Blondeau's instructions. I firmly believe the List now shewn to me, marked No. 7, was made by Mr. Blondeau, to be represented to the Government, and I even think it is in his own hand writing.

The Committee adjourned to the call of the Chairman.

4th March, 1818.

PRESENT: Messieurs Cuvillier, Viger, Taschereau, and Bellet.
Mr. Cuvillier in the Chair.

EDME HENRY, of the Parish of La Prairie de la Magdeleine, Esquire, was examined, and gave the Committee the following information.

I know it to be of public notoriety, that a line was drawn by Messieurs Watson and Kilburn, about fifteen years ago, dividing the Seignior of La Salle from the Township of Sherrington, and that on drawing that line, it happens that about three hundred and nine proprietors of lots of land, and even a greater number, to the best of my knowledge, who held concessions from Simon Sanguinet, Christophe Sanguinet, and Mr. Bernard, ancient Seigniors of La Salle, and even from David Alexander Grant, and by order of the late Order of Jesuits once existing in this Province, now find their situation to be upon the Township of Sherrington, as defined by the line I have just mentioned. That the greater part of those lots of land are now abandoned, are in a state fit for culture, and have thereon houses, barns, &c.

The following questions were then put to Mr. Henry:

Q. How far back are dated the concessions of those lands by the Seigniors of La Salle, and others whom you have mentioned?

A. To the best of my knowledge, some of them date earlier than fifty years ago.

Q. Have you made any researches, and have you procured any information on this subject, and at what times?

A. About fourteen years ago, by desire of Mr. Blondeau, I made abstracts of the greater part of the Deeds of Concession of the lots of land which now are in the Township of Sherrington. Mr. Blondeau was at that time Agent for the Jesuits.

Q. What was your object, and that of Mr. Blondeau, in making these researches, to the best of your knowledge?

A. To accompany a Petition which he intended to present to His Excellency Lieutenant Governor Milnes, in behalf of the tenants I have mentioned, in order to maintain them in their possessions, and secure to them the property of their lands. Mr. Blondeau communicated to me the Petition now shewn, marked No. 1. The Schedule now shewn to me, marked No. 7, is, to the best of my recollection, a copy of the Table I constructed, and which I then gave to Mr. Blondeau, to annex to the Petition I have just mentioned.

Février 1816, faute de preuve; et dans la même cause l'intervention faite par le Seigneur actuel de La Salle, pour soutenir le titre de Constant Cartier avait été renvoyée. A peu près dans le même tems que cette action a été portée contre Constant Cartier, ledit N. Douglas a intenté d'autres actions pétitoires contre des personnes qui avoient des Concessions des Seigneurs de La Salle. Ces actions sont encore pendantes en Cour et indéciées. Je fais aussi que ledit Douglas a réussi dans d'autres actions possessoires qu'il avoit intentées tant en réintégrande qu'en complainte pour voie de fait. Tous ces Défendeurs ou leurs auteurs, à l'exception des Défendeurs sur l'une de ces actions avoient des Concessions des Seigneurs de La Salle pour les terres qui faisoient l'objet des poursuites, et ce n'étoit pas pour la totalité desdites concessions, mais seulement pour partie, plus ou moins. La raison, c'est que la ligne qui bornoit les concessions faites au Lord Evêque et autres ci-dessus nommés entrecoupoit diagonalement les terres desdits Concessionnaires poursuivis. Je crois que plusieurs des terres des Concessionnaires ainsi poursuivis sont bien proches de la ligne de la Seigneurie Deléry, et sont selon ma croyance à peu près deux lieues de la ligne en profondeur de la Seigneurie de La Salle actuellement reconnue, et qui la sépare du Township de Sherrington. Plusieurs des Titres de ces Concessionnaires ainsi poursuivis datent de quinze, seize à dix-huit ans avant les poursuites. D'après les informations que j'ai reçues des Concessionnaires qui ont des Titres des Seigneurs de La Salle qui m'ont consulté, et employé pendant plusieurs années, le nombre de ceux qui pourroient être évincés par les Concessionnaires du Township de Sherrington, monteroit à plus de cent cinquante, comme je le crois. Pour l'information du Comité, je crois qu'il est de mon devoir de lui dire, que d'après les informations générales que j'ai de cette affaire, la raison de la concession faite par le Roi des Terres concédées par le Seigneur de La Salle, dans l'endue du terrain actuellement connu sous le nom du Township de Sherrington, vient de ce que les Concessionnaires des Seigneurs de La Salle ont manqué de faire connoître au Gouverneur Général d'alors, Sir James Henry Craig leurs prétentions auxdites terres après les notices ordinaires données dans la Gazette par le Gouvernement; et ce fait pourroit être établi par les Gazettes d'alors. Je crois aussi que la Requête que les Pétitionnaires disent dans leur Requête avoir présentée à Sir Robert Shore Milnes, alors Gouverneur, lui a été réellement présentée, et je crois même avoir été consulté, si je n'ai pas dressé moi-même la Requête. Cette Requête a eu l'effet alors d'empêcher Sir Robert Shore Milnes de concéder le Township de Sherrington, et cette Requête au meilleur de mon souvenir a été suivie d'un ordre du Gouvernement de faire donner de plus amples renseignements sur le nombre des Concessionnaires, et la quantité de terrain concédé ou en possession des Seigneurs de La Salle; et ce que j'avance ici peut être vérifié par des Papiers que je suppose être dans quelques-uns des Bureaux du Gouvernement. J'ai connoissance que Mr. Blondeau, l'agent de la Seigneurie de la Prairie, faisant partie des Biens des ci-devant Jésuites, s'est employé à faire donner les informations requises à ce sujet par le Gouvernement, et j'ai tout lieu de croire que le Plan actuellement devant le Comité, a été fait d'après les instructions de Mr. Blondeau. Je crois fermement que la Liste qui m'est maintenant montrée, marquée No. 7, a été faite par Mr. Blondeau pour être présentée au Gouvernement, et je la crois même de son écriture.

Le Comité s'est ajourné à l'appel du Président.

4e Mars, 1818.

Présens, Messieurs Cuvillier, Viger, Taschereau et Bellet.
Mr. Cuvillier à la Chaire.

EDME HENRY, Ecuyer, de la Paroisse de la Prairie de la Magdeleine, a été entendu et a donné au Comité les informations suivantes:

Je sais qu'il est de notoriété publique qu'une ligne a été tirée par Messieurs Watson et Kilburn, il y a environ quinze ans, divisant la Seigneurie de La Salle du Township de Sherrington, et qu'en tirant cette ligne il se trouve qu'un nombre d'environ trois cent neuf Propriétaires de Lots de terres, et même davantage, au meilleur de ma connoissance, qui avoient été concédés par Mr. Simon Sanguinet, Christophe Sanguinet, et Mr. Bernard, anciens Seigneurs de La Salle, et même par Mr. David, Alexander Grant et par l'Ordre des ci-devant Jésuites existant en cette Province, se trouvent présentement sur le Township de Sherrington, tel qu'il est désigné par la ligne dont je viens de parler. Que la plus grande partie de ces Lots de terre sont maintenant désertés, en état de culture et bâtis avec des Maisons, Granges, &c.

Les Questions suivantes ont été alors faites à Mr. Henry.

Q. A quelles époques se montent les Concessions de ces Terres par les Seigneurs de La Salle, et autres dont vous venez de parler?

R. Au meilleur de ma connoissance, il y en a qui remontent jusqu'au delà de cinquante années.

Q. Avez-vous fait des recherches et vous êtes-vous procuré des renseignements à ce sujet, et à quelles époques?

R. Il y a environ quatorze ans, à la réquisition de Mr. Blondeau, je pris des Extraits de la plus grande partie des Contrats de Concessions des Lots de terre qui se trouvent actuellement dans le Township de Sherrington. Mr. Blondeau étoit alors Agent des Biens des Jésuites.

Q. Quel étoit votre objet en faisant ces recherches, et celui de Mr. Blondeau, à votre connoissance?

R. C'étoit afin d'accompagner une Requête qu'il se proposoit de présenter à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Milnes, en faveur des Tenanciers dont j'ai parlé, afin de les maintenir dans leurs possessions, et leur assurer la propriété de leurs Terres. Mr. Blondeau me communiqua la Requête, à moi maintenant exhibée marquée No. 1. La Cédule à moi exhibée marquée No. 7, est au meilleur de mon souvenir une copie du Tableau que j'ai fait, et que j'ai communiqué alors à Mr. Blondeau pour le joindre à la Requête dont je viens de parler.

Appendice
(I)
23e. Mars